

Le président d'une autorité administrative indépendante de régulation

La littérature juridique sur les autorités administratives indépendantes (AAI), et en particulier sur les AAI de régulation économique, est abondante. Mais, au-delà des propos convenus sur la collégialité de ces autorités, leur gouvernance a peu mobilisé la doctrine juridique française.

Le fonctionnement quotidien de ces autorités révèle le rôle fondamental du président d'une AAI de régulation dans la direction de ces administrations et la fixation des grandes orientations de la régulation économique.

Au confluent du droit, de la science politique et de la sociologie administrative, l'étude de la figure présidentielle dans les huit AAI françaises de régulation économique met au jour l'étendue des pouvoirs du président, tant au sein de l'autorité qu'il préside, qu'à l'extérieur où sa « *fonction tribunitienne* » n'est, dans son principe, plus contestée.

Faisant une large part aux comparaisons internationales, cette monographie tente d'apporter une contribution à l'étendue et aux limites du pouvoir juridictionnel du président d'une AAI de régulation, en même temps qu'elle présente le président dans son environnement quotidien.

Après avoir été magistrat en tribunal administratif, Laurent Perrin a travaillé à la direction des affaires juridiques des ministères de l'économie et des finances et à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP).

